



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 10 décembre 2013

LES ENFANTS ATTENDENT TROP LONGTEMPS POUR ACCÉDER AUX PROGRAMMES EN AUTISME, SELON LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

(TORONTO) Le dépistage de l'autisme est souvent tardif et les enfants qui reçoivent ce diagnostic doivent ensuite faire face à une longue période d'attente pour accéder à certains des programmes qui pourraient les aider. Telle est la constatation de la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2013*. En outre, certains services ne sont pas dirigés vers ceux qui pourraient en bénéficier le plus.

« Bien que le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse ait quadruplé le financement des programmes en autisme au cours des 10 dernières années, le nombre d'enfants qui attendent de recevoir des services financés par le gouvernement reste plus élevé que le nombre d'enfants qui en reçoivent », a déclaré Mme Lysyk aujourd'hui après la diffusion de son rapport.

L'intervention comportementale intensive (ICI) est le principal programme en autisme du Ministère, qui offre plusieurs autres programmes, dont les services basés sur l'analyse comportementale appliquée (ACA) et les services de relève.

L'audit a permis de constater que les enfants autistes en Ontario reçoivent un diagnostic à un âge médian d'un peu plus de trois ans, alors que la période de dépistage recommandée par la Société canadienne de pédiatrie pour les enfants présentant des facteurs de risque se situe entre 18 et 24 mois. Qui plus est, les longues listes d'attente repoussent à près de sept ans l'âge où les enfants ontariens commencent généralement à recevoir des services d'ICI. Les recherches révèlent que les enfants qui amorcent une thérapie d'ICI avant l'âge de quatre ans obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui commencent plus tard. Par ailleurs, même si la recherche scientifique montre que les enfants qui présentent des formes d'autisme bénignes obtiennent de meilleurs résultats avec l'ICI, le programme n'est offert actuellement qu'aux enfants qui ont reçu un diagnostic d'autisme plus grave.

La vérificatrice générale a également constaté ce qui suit :

- Les services basés sur l'ACA, seule thérapie financée par la province qui est offerte en Ontario aux enfants ayant les formes bénignes ou modérées d'autisme, leur permettent de se concentrer sur un seul objectif à la fois et pourraient donc ne pas suffire aux enfants qui ont de nombreux problèmes comportementaux ou objectifs à atteindre. Après l'atteinte d'un objectif, l'enfant retourne au bas de la liste d'attente.
- Les organismes directeurs décident de la façon dont ils répartiront le financement reçu du Ministère pour les services d'ICI entre les deux modes de prestation, c'est-à-dire l'option du service direct, où l'enfant reçoit directement et sans frais les services d'un fournisseur de services, et l'option du financement direct, où la famille reçoit du financement de l'organisme directeur pour acheter elle-même des services auprès de fournisseurs du secteur privé. Les temps d'attente pour les services d'ICI peuvent varier considérablement entre les deux options et entre les régions. Dans une région en 2012, il fallait attendre en moyenne cinq mois de plus selon l'option du financement direct que selon celle du service direct. Dans une autre région, c'était le contraire.

- Parmi les enfants retirés du programme d'ICI en 2012-2013, ceux qui recevaient des services selon l'option du financement direct ont reçu des services pendant près d'une année de plus en moyenne que ceux qui en recevaient selon l'option du service direct (35 mois par rapport à 25). En outre, il arrivait souvent aux enfants recevant des services d'ICI selon l'option du service direct de ne pas recevoir toutes les heures de thérapie approuvées.
- Les enfants reçoivent peu de soutien après leur transition à l'école secondaire.
- Depuis 2006, le Ministère a remboursé à une soixantaine de personnes un total de 21 millions de dollars au titre des coûts des services d'ICI et d'autres dépenses hors du système régulier. Cette somme représente plus du double de la valeur des services normalement reçus par enfant dans le système régulier.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Des renseignements additionnels et le rapport au complet sont accessibles à www.auditor.on.ca